

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **7 (1862)**

Heft 18

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, lieutenant-colonel fédéral.

N° 18

Lausanne, 13 Septembre 1862.

VII^e Année

SOMMAIRE. — Société militaire fédérale. Concours de 1862. Mémoire de M. le capitaine Huber. — Guerre d'Amérique. — Affaires d'Italie. — Des colonnes de bataillons. Réponse de M. le lieut.-colonel Favre au général Jomini. — Tir national italien. — Bibliographie. Traité de fortification passagère, et Manuel des opérations secondaires, par le capitaine Corvetto. — L'Italia militare. — Livres hollandais. — **Nouvelles et chronique.**

SUPPLÉMENT. — Guerre d'Amérique. 1^{re} feuille.

SOCIÉTÉ MILITAIRE FÉDÉRALE.

CONCOURS DE 1862.

Le mémoire suivant de M. le capitaine fédéral Huber a reçu une mention honorable :

“ Si vis pacem para bellum. »

L'énoncé de la question était : — « Développer la nécessité pour la Suisse d'avoir un réduit ou centre défensif contenant les dépôts de l'armée et offrant à celle-ci un refuge ou un appui en cas d'invasion étrangère. »

« Ce réduit peut-il se trouver dans la partie montagneuse du pays, ou doit-on pour l'obtenir avoir recours aux ressources de la fortification ? »
« Dans chaque cas où serait-il convenable de le placer ? »

Qu'est-ce qu'un réduit et un centre défensif. — Avant d'aborder la question que nous nous proposons de traiter, nous croyons nécessaire de bien nous mettre d'accord sur les termes à employer dans ce mémoire. Devons-nous prendre à la lettre ces mots de *réduit* et de *centre défensif* ou devons-nous nous borner à chercher l'idée qui a prévalu dans leur choix ?...

Le texte même de l'énoncé nous dit que le réduit ou le centre défensif doit contenir les dépôts de l'armée et offrir à celle-ci un refuge ou un appui en cas d'invasion étrangère.